



54^e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Baltimore (Maryland)
 - 2 au 6 août 2014
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre sortant du Comité exécutif de l'Eastern Regional Conference (ERC)
 - M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides et membre de la DANREU
 - M. André Fortin, député de Pontiac et membre de la DANREU
 - M^{me} Martine Ouellet, députée de Vachon
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de dix États du Nord-Est des États-Unis, des Îles Vierges américaines, de Porto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations Canada-États-Unis, de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.

THÈMES

- *State effort to recruit and retain farmers and provide local foods*
- *US-Canada cross border regulation and trade issues*
- *Modernization and restructuring of the electricity system*
- *States' expansion of Medicaid coverage within the context of the Affordable Care Act*
- *Potential solutions for funding and financing transportation infrastructure investments*
- *State strategies to promote innovation and entrepreneurship*
- *Cost-effective and innovative approaches to enhance water quality in the Chesapeake Bay and other watersheds*
- *Reforming school discipline systems and keeping students engaged in school and out of the juvenile justice system*
- *Marijuana and opioids, drugs and rural communities*
- *State-Federal dialogue on forging resilience to severe weather*
- *Innovations in student assessment to measure skills and knowledge for all learners*
- *Cybersecurity - Best practices and solutions to protect privacy, security of sensitive information, consumers and intellectual property*
- *The Opioid Addiction and Treatment Options*
- *Statewide Authorization Reciprocity Agreement (SARA): Balancing Access and Quality in Distance Education.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en participant activement aux travaux des instances décisionnelles de l'organisation (Comité exécutif, Comité de planification stratégique, Comité des mises en nominations).
- Participer aux travaux de la Commission des relations Canada – États-Unis et confirmer la place de l'Assemblée nationale à la coprésidence de cette commission. Y présenter les enjeux auxquels le Québec fait face en matière de flux transfrontaliers par voiture, camion et train.
- Participer aux travaux des Commissions permanentes de l'ERC, à savoir la Commission de l'énergie et de l'environnement et la Commission des transports. Y établir les contacts nécessaires à la promotion du développement du marché du carbone de la *Western Climate Initiative*.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Un représentant de l'ANQ à la Commission des relations Canada-États-Unis a fait une présentation, à l'occasion d'une table ronde, sur les enjeux auxquels le Québec fait face en matière de flux commerciaux transfrontaliers.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La délégation du Québec a fait modifier une résolution portant sur la pérennité du projet pilote concernant la préinspection et le prédédouanement sur le Pont de la paix (Peace Bridge), entre Fort Érié et Buffalo. La résolution appelle dorénavant à ce que ces programmes s'étendent à tous les postes frontaliers majeurs entre le Canada et les États-Unis, incluant ceux du Québec.
- Au cours d'une réunion de la Commission de l'énergie et de l'environnement portant sur la modernisation et la restructuration des systèmes électriques, la représentante de l'ANQ a fait la promotion de l'expertise de pointe du Québec en matière de fiabilité des réseaux électriques qui pourrait être mise à la disposition des États dans leurs nombreuses démarches en la matière. Elle a également rappelé les mesures prises pour sécuriser le réseau électrique québécois à la suite de la tempête de verglas de 1998.
- Des membres de la délégation québécoise ont assisté aux travaux du Comité exécutif, où l'ANQ dispose d'un droit de vote en tant que membre international affilié. Ils ont ainsi pu prendre acte des rapports des coprésidents et du directeur de l'ERC. Le Comité exécutif a, par ailleurs, entériné les résolutions adoptées par la Commission des relations Canada-États-Unis, notamment celle honorant le premier vice-président de l'ANQ pour son apport aux travaux de cette commission et de l'ERC au cours des dernières années.
- La délégation de l'ANQ a également participé aux réunions des comités administratifs de l'ERC, à savoir le Comité de la planification stratégique et le Comité de l'Assemblée annuelle. Les représentants du Québec au sein de ces trois comités ont pu prendre part aux discussions et aux décisions touchant aux outils de communication, aux règlements et à la gouvernance de l'ERC.
- Les membres de la délégation de l'ANQ ont assuré une présence active du Québec tout au long des travaux tenus dans le cadre de l'Assemblée annuelle, particulièrement lors des réunions des commissions permanentes et des comités administratifs dont l'ANQ est membre. Ils se sont assurés que les résolutions adoptées allaient dans le sens des intérêts du Québec, en plus d'y faire valoir le point de vue et l'expertise du Québec.
- Au terme de cette assemblée, il a été entendu que l'ANQ serait l'hôte de l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 2016 plutôt qu'en 2017, tel qu'initialement prévu.

COÛT

- Per diem et autres frais	8 765,53 \$
- Transport	3 774,42 \$
Total	12 539,95 \$